

Séance du Conseil d'Administration en date du 5 juillet 2018

Délibération n° 2018-115

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de CA du 14 Juin 2018
2. Informations du président
3. **Délibérations à caractères stratégiques :**
 - 3.1. Lettre de cadrage du dialogue de gestion
 - 3.2. Présentation de l'autoévaluation de l'Université de Lille dans le cadre de l'évaluation HCERES
 - 3.3. La stratégie relations internationales de l'Université
 - 3.4. La stratégie de développement et modèle financier de la formation continue (hors apprentissage)
4. **Délibérations relatives au fonctionnement de l'université :**
 - 4.1.1. Présentation du dossier d'expertise du site Recueil
 - 4.1.2. Approbation du contenu du Dossier d'Expertise (DOSEX) pour l'opération « CPER – Restructuration du secteur Chimie »
 - 4.2. Evolution des statuts d'UNISCIEL en SIU
 - 4.3. Approbation de la demande de subvention - Se Former dans l'Enseignement Supérieur (SFES) Région Hauts-de-France, pour l'année 2018-2019**
 - 4.4. Approbation des tarifs de renouvellement de la carte multi-services à compter du 1^{er} janvier 2018
 - 4.5.1. Approbation d'autorisation d'achat de cartes cadeaux dans le cadre des 3^{èmes} foulées de la Médecine organisées par la Faculté de Médecine
 - 4.5.2. Approbation d'autorisation d'achat de cartes cadeaux FNAC dans le cadre du concours vidéo du Hubhouse, le « Hubgame » de l'Université de Lille.
 - 4.6. Délégation du CA au Président concernant les approbations de conventions internationales
 - 4.7. Conseil du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
 - 4.7.1. Désignation par le conseil d'administration, parmi les membres élus au CA et au CAC, d'1 représentant des personnels enseignants ou enseignants-chercheurs, d'1 représentant des personnels BIATSS et d'1 représentant des étudiants et 1 suppléant
 - 4.7.2. Désignation par le conseil d'administration, après consultation du service, des représentants du personnel exerçant des fonctions dans le service du SUMPPS
 - 4.8. Points issus du Comité Technique du 28 juin 2018 :**
 - 4.8.1. Dispositif d'intéressement des personnels contractuels BIATSS
 - 4.8.2. Propositions relatives aux modalités de gestion des services d'enseignement et des vacataires d'enseignement
 - 4.8.3. Règles de rémunération des personnels contractuels enseignants
 - 4.8.4. Dispositif d'accompagnement pédagogique des Maîtres de conférences nouvellement recrutés
 - 4.8.6. Indemnité kilométrique vélo
 - 4.9. Points issus de la commission recherche du 28 juin et du 5 juillet 2018 :**

Subventions Région
 - 4.10. Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 juin 2018 :**
 - 4.10.1. Tarifs d'inscriptions administratives (FC et FI)
 - 4.10.2. Calendrier universitaire 2018-2019 : modification du bornage de l'année pour les doctorats
 - 4.11. Approbation des conventions :**
 - 4.11.1. Convention de versement de fonds participation aux actions de recherche de la SFR Condorset 2018
 - 4.11.2. Convention portant acceptation de dons monétaires de la part du conseil départemental des chirurgiens-dentistes (2 conventions)
 - 4.11.3. Convention de sponsoring concours vidéo hubgame (Hubhouse) et la société générale
 - 4.11.4. Convention de transfert du SIU Polytech vers la fondation Polytech
 - 4.12. Approbation des conventions internationales :**
 - 4.12.1. Convention académique de coopération avec l'université de Kobe – Japon
 - 4.12.2. Accord-cadre de coopération avec la Icahn School of Medicine at Mount Sinai – USA
 - 4.12.3. Accord de coopération inter-universitaire avec l'université Mohammed 1^{er} Oujda – Maroc
5. Questions diverses

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, président de l'université de Lille.

Etaient Présents :

Collège A : Martine BENOIT, Marie-Christine COPIN, Etienne FARVAQUE, Jérôme FONCEL, Patricia MELNYK, Christophe NIEWIADOMSKI

Collège B : Moulay-Driss BENCHIBOUN, Jacopo VIZIOLI, Chad LANGFORD, Gilles TOULEMONDE, Marjorie MEISS, Jamal EL KHATTABI, Stéphane GOUNON

Collège BIATSS : Karine DEGRENIER, Anthony LENS, Benoît RUCKEBUSCH, Fabien SANTRE, Ludovic RODRIGUEZ

Collège étudiants : Léo PETIT (suppléant d'Estelle DORMION), Baptiste COUPE (suppléant de Marion MAUCHAUSSEE)

Personnalités extérieures : Annie LEYS, Samir OULD ALI

Etaient excusés (et procurations) :

Collège A :

Aymeric POTTEAU procuration à Gilles TOULEMONDE
Sophie TISON procuration à Martine BENOIT

Collège B :

Anne FRETTEL procuration à Gilles TOULEMONDE

Collège BIATSS :

Virginie MULLIER procuration à Chad LANGFORD
Fabien SANTRE procuration à Benoît RUCKEBUSCH (à partir de 17h)
Anthony LENS procuration à Marjorie MEISS (à partir de 17h50)

Collège étudiants :

Anouar BENICHOU procuration à Léo PETIT
Marie MORTYR procuration à Baptiste COUPE

Personnalités extérieures :

Frédéric BOIRON procuration à Jacopo VIZIOLI
Corinne DELVALLET procuration à Jacopo VIZIOLI
Nicolas LEBAS procuration à Jean-Christophe CAMART
Françoise PAILLOUS procuration à Jean-Christophe CAMART
Samir OULD ALI procuration à Etienne FARVAQUE (à partir de 17h50)
Annie LEYS procuration à Stéphane GOUNON (à partir de 18h31)

Vice-président relations territoriales : Nour-Eddine OUSSOUS (excusé)

Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire : Etienne DEVEAUX (excusé)

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Représentant du recteur : Manuel HERNU

Equipe présidentielle - Bureau

Premier vice-président : Damien CUNY

Vice-président en charge de la recherche : Lionel MONTAGNE

Vice-président en charge des relations internationales : François-Olivier SEYS

Equipe présidentielle - Comité de direction

Vice-président formation continue : Vincent COCQUEMPOT

Vice-président innovation pédagogique : Christophe MONDOU

Vice-présidente amélioration continue : Georgette DAL

Vice-président patrimoine : Christophe TASTET

Vice-président relations humaines et politique sociale : Philippe VERVAECKE

Unités de formation et de recherche (UFR)-instituts-écoles-départements

Directrice de l'Institut Universitaire de Technologie C : Fatma BOUALI

Doyenne de la Faculté des Humanités : Georgette DAL

Doyen de la Faculté de Pharmacie : Bertrand DECAUDIN (représenté par Patricia MELNYK, vice-doyen)

Directrice de l'UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Information,

Documentation : Julie DEVILLE

Directeur de l'UFR Mathématiques, Informatique, Management et Economie : Jérôme FONCEL

Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie B : Serge LAVIGNE

Directeur de l'UFR de Géographie et d'Aménagement : Eric LECLERC

Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie A : François WAUQUIER

Directeur général des services : Pierre-Marie ROBERT

Directrice générale des services adjointe : Marie-Dominique SAVINA

Directeur des affaires juridiques et institutionnelles : Xavier FURON (excusé, remplacé par Ahlima

FROMONT, responsable du service des affaires juridiques)

Agent comptable : Delphine LIARD

Responsable du service des affaires institutionnelles : Xavier BOLLENGIER

Secrétaire de séance : Nadège FONTAYNE

La séance est ouverte à 15h00

(...)

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université

(...)

4.3. Approbation de la demande de subvention - Se Former dans l'Enseignement Supérieur (SFES) Région Hauts-de-France, pour l'année 2018-2019

Le Conseil d'Administration de l'université de Lille approuve, en sa séance du 5 juillet 2018, la demande de subvention de co-financement de la Région Hauts-de-France pour l'année universitaire 2018-2019 sur les 3 volets de la manière suivante (**cf. document joint**)

Nombre de votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président de l'Université


Jean-Christophe CAMART

PRF SFES : 2018-2019

VOLET	ACTION	EFFECTIF	HEURES STAGE	SUBVENTION	Coût total	Dépenses subventionnable	Taux de participation Région
1	DAEU	359	86 160	517 380 €			
	CAPA	11	3 533	21 200 €			
	TOTAL volet 1	370	89 693	538 580 €	2 265 101,44 €	1 011 830,23 €	53,23%
2	Licence et Master	632	189 670	1 517 359 €			
	TOTAL volet 2	632	189 670	1 517 359 €	6 078 586,41 €	2 579 870,93 €	58,82%
3	Formations - Compétences	285	10 000	200 000 €			
	TOTAL volet 3	285	10 000	200 000 €	754 122,35 €	284 145,65 €	70,39%
	TOTAL LILLE	1 287	289 363	2 255 939 €	9 097 810,20 €	3 875 846,81 €	58,21%